

Financement des retraites :

Augmentez les salaires, pas l'âge de départ à la retraite !

Toutes et tous en grève mardi 31 janvier 2023 !



Le gouvernement veut passer en force une réforme brutale et injuste pour résorber le déficit des retraites qui s'élèverait à 12 milliards d'euros en 2027, 13,5 milliards à l'horizon 2030, selon les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR). Le COR reconnaît lui-même que le déficit est temporaire avec, à terme, un retour à l'équilibre.

Il n'y a pas de problème budgétaire à court-terme pour financer les retraites. Le système, dans son ensemble, dispose de 200 milliards d'euros de réserves. Et les leviers d'action pour financer la retraite à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles), et pour garantir 2 000 euros de pension minimum existent.

NON, le système des retraites n'est pas en danger. Pour financer de meilleures pensions et la retraite à 60 ans, les solutions existent. En augmentant les salaires, en créant des emplois, en mettant à contribution les dividendes, en assurant l'égalité salariale, en passant aux 32 heures. Le gouvernement refuse d'en débattre. Même si le scénario du déficit de 12 milliards d'euros en 2027 retenu par le gouvernement était avéré, une hausse de 0,8 point de cotisation suffirait à le combler. 5% d'augmentation des salaires dans le privé = 9 milliards de cotisations supplémentaires pour la branche retraites

Bien des années plus tard, après l'adoption de la réforme des retraites



“La sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières.” Ambroise Croizat

La Cgt porte un autre projet... Financé, crédible, assis sur la cotisation sociale. Ce projet n'augmente pas la somme des efforts mais les socialise pour que vive le principe de solidarité propre à notre modèle social. Nous lutterons jusqu'au bout pour obtenir le retrait pur et simple du projet de réforme des retraites voulu par Macron !

Ce qu'il faut, c'est augmenter les recettes pour financer de nouveaux droits et éviter la dégradation des pensions :

- mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises : c'est 13 fois le déficit annoncé des retraites !

- intégrer dans les cotisations sociales les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation.

- mettre fin aux 28% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes : ça rapporterait 6 milliards d'euros aux caisses de retraite.

- augmenter les cotisations de 0,8 point : soit 8.25€ par mois de cotisations salariales et 8.25€ de cotisations patronales pour un SMIC à 2 000 €.

- cesser d'exonérer de cotisations sociales les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Et il y a de quoi faire : en 2022, les actionnaires des sociétés du CAC 40 ont touché 80 milliards d'euros...

- augmenter les salaires, puisque mécaniquement cela augmente les cotisations sociales pour financer les pensions et garantit de meilleurs droits à la retraite.

Dans le privé, 5% de hausse des salaires rapportait 9 milliards d'euros de cotisations : la moitié de ce que le gouvernement espère économiser avec sa réforme injuste.

- augmenter de 5% le point d'indice de la fonction publique représenterait 1,25 milliard € de cotisations retraites.

Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2010, ça ferait 5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles.

- recruter : on estime à environ 1,7 million le nombre d'emplois qui pourraient être créés avec le passage aux 32h dans le privé, soit 13,6 Mds€ de cotisations retraites supplémentaires.

En recrutant les 400 000 fonctionnaires nécessaires dans la fonction publique hospitalière, 5 milliards d'euros supplémentaires seraient collectés pour les retraites.

La question des retraites ne peut se penser sans lien avec la création et la répartition des richesses.

Pour la Cgt, les leviers d'action pour assurer le financement pérenne des retraites sont nombreux. Ils ne passent certainement pas par la réforme violente et injuste que le gouvernement veut imposer, malgré le refus de l'ensemble des organisations syndicales unies dans une journée d'action, de grève et de manifestations le 19 janvier. Nous ne gagnerons ce conflit majeur qu'en entraînant une majorité de travailleurs et travailleuses dans la grève en organisant dès aujourd'hui des assemblées générales dans les entreprises et services.

La puissance de notre mobilisation devra être plus grande que la violence de cette réforme. Le sujet des retraites est un choix de société.



À celles et ceux qui nous qualifient d'utopistes, répondez-leur que l'utopie est la mère de toutes les révoltes !

Il est grand temps de retrouver une politique moderne faite d'avancée sociale et de progrès humain. Ne laissons pas nos enfants et les générations futures subirent les choix politiques que Macron tente de nous imposer. Macron et son gouvernement pensent que c'est par son arrogance qu'il va nous faire abandonner, c'est par la masse que nous allons résister, nous imposer et gagner !

L'Union Départementale CGT du Puy de Dôme invite ses syndicats à poursuivre l'élargissement de la mobilisation par la grève dans les entreprises, les services et les lieux de vie pour mettre en débat ses propositions avec les salarié-es, les privé-es d'emploi, les jeunes et les retraité-es. Le droit de grève a ceci de particulier qu'il s'agit d'un droit de désobéir, d'un droit à la révolte, d'un droit à la résistance reconnu par la Constitution mais aussi par des textes communautaires.

Ce droit de nuire reste souvent l'ultime recours mais il constitue l'un des principaux contre-pouvoirs à la disposition des travailleuses et travailleurs. C'est pourquoi il est l'objet de remise en cause incessante par le patronat qui cherche sans cesse à le restreindre voire à l'éteindre ! Le gouvernement lui-même réfléchit à le faire disparaître pour satisfaire l'égo de son Président. Des réquisitions sont d'ores et déjà mises en œuvre dans les Préfectures pour nous dissuader de donner des suites à cette première journée de mobilisation.

Ce droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !



Une nouvelle journée d'action intersyndicale et interprofessionnelle unitaire est programmée le 31 janvier prochain. Elle entre dans un processus de construction d'une mobilisation encore plus forte pour faire reculer le gouvernement.

Des assemblées générales de travailleuses et travailleurs, dans différents secteurs professionnels, mettent en débat, dès maintenant, la poursuite de la grève, y compris reconductible, non seulement pour les retraites, mais aussi pour les salaires et les conditions de travail.

L'Union Départementale Cgt du Puy de Dôme appelle les salarié-es et agents à faire du 31 janvier une forte journée de grèves et de mobilisations.

Pour exiger du gouvernement d'abandonner sa réforme des retraites mais, aussi, pour exiger une réforme des retraites porteuse de progrès social.

Manifestation 10h00 Place du 1er Mai

Vous ne voulez pas en rester là! Ensemble, avec la CGT, nous serons plus forts. Contactez nous :



**Une force
à vos côtés**

www.cgt63.fr

Union Départementale CGT du Puy de Dôme

Maison du Peuple, Place de la Liberté

63 000 Clermont-Ferrand

ud@cgt63.fr

Tél : 04 26 07 78 60

